

PROCURATION

**ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 11 MAI 2022 A 11 HEURES**

Au siège social de MAGHREBAIL

45, Boulevard Moulay Youssef – Casablanca

Le soussigné :

Nom, prénom (ou raison sociale) :

Adresse :

Titulaire de :actions de la société MAGHREBAIL

Donne pouvoir à :

A l'effet de me représenter à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra, au siège social de la société « MAGHREBAIL », sis à 45, Boulevard Moulay Youssef –Casablanca, le 11 Mai 2022 à 11h00, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Assemblée Générale Ordinaire :

- 1^{ère} Résolution : Approbation des comptes sociaux
- 2^{ème} Résolution : Affectation du résultat et fixation du dividende
- 3^{ème} Résolution : Renouvellement des Mandats des Administrateurs
- 4^{ème} Résolution : Cooptation d'un Administrateur Indépendant
- 5^{ème} Résolution : Quitus aux Administrateurs
- 6^{ème} Résolution : Lecture des Rapports des Commissaires Aux Comptes
- 7^{ème} Résolution : Rémunération des Administrateurs et membres des comités spécialisés
- 8^{ème} Résolution : Pouvoirs en vue des formalités

Assemblée Générale Extraordinaire :

- 1^{ère} Résolution : Refonte des statuts de MAGHREBAIL et/ou mise en harmonie notamment avec les dispositions des lois 78-12, 20-19 et 19-20 relatives aux sociétés anonymes
- 2^{ème} Résolution : Pouvoirs en vue des formalités

Et à celle ou celles qui se tiendraient ultérieurement sur le même ordre du jour si, à défaut de quorum, la première Assemblée ne pouvait délibérer.

En conséquence, signer toutes feuilles de présence, accepter les fonctions de scrutateur ou les refuser, prendre part à toutes délibérations et à tous votes sur les questions inscrites à l'ordre du jour ci-dessus et à celles soulevées par des incidents de séance, signer tous procès-verbaux et pièces et généralement faire le nécessaire.

Le formulaire doit parvenir à la Société MAGHREBAIL deux (2) jours au moins avant la date de la réunion de l'assemblée Générale Ordinaire et ce à l'adresse mail suivante : ago@maghrebail.ma, ou par lettre au porteur contre récépissé, ou par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au siège social.

Fait à, Le

Signature

(Précédée de la Mention « Bon pour pouvoirs »)